



Rapport moral

2025



FONDATION
ELLEN
Poidatz

Sommaire

- 4 Le mot du Président
- 5 La Fondation en 2025
- 13 Retour en images
- 15 Focus sur nos Pôles
- 23 Focus sur la Fondation
- 33 Conclusion





2025

“ Une étape décisive dans la transformation
de l'offre et de l'organisation de la
Fondation Ellen Poidatz. ”

Le mot du Président



René Bobet
Président de la Fondation Ellen Poidatz

En 2025, la Fondation Ellen Poidatz a franchi une étape décisive dans la transformation de son offre et de son organisation. Derrière les dispositifs et les restructurations, ce sont avant tout des équipes engagées, des familles impliquées et des personnes accompagnées qui ont donné leur sens à cette année.

Le déploiement de la logique de pôles territoriaux a pris corps avec le recrutement de trois directeurs de pôle. Cette nouvelle organisation favorise la coordination entre structures, la mutualisation des fonctions support et un pilotage plus agile des parcours, au bénéfice des personnes que nous soignons et accompagnons.

Dans le secteur de l'enfance, des projets concrets ont abouti : évaluations externes et certifications couronnées de succès pour le P-PIT, le CRF, le CRMTP et l'IEM, montée en charge du DAM 92, renforcement de l'offre TND en Seine-Saint-Denis.

Dans le secteur adulte, deux dispositifs structurants ont été constitués — Travail et Emploi, Habitat et Inclusion sociale — avec de premières expérimentations transversales prometteuses.

La Fondation a également lancé l'élaboration de son **projet institutionnel 2026-2030**. Près de 460 témoignages ont été recueillis dans le cadre des "Boîtes à histoires", associant personnes soignées et accompagnées, familles, professionnels et partenaires. Cette démarche, cohérente avec les principes d'autodétermination qui guident notre action, constituera la base du futur projet.

La Direction Recherche & Innovation a poursuivi son développement avec les vingt ans de l'UNAM, un financement ARS FMIS de 188 000 € pour des équipements innovants de rééducation, et le lancement du projet Eval'MS.

Je remercie l'ensemble des professionnels de la Fondation pour leur engagement constant. 2026 sera l'année où les expérimentations engagées ensemble porteront pleinement leurs fruits.

La Fondation **en 2025**

La Fondation en 2025

Carte d'identité



33

implantations d'établissements, centres, services, dispositifs et plateformes

→ Champs sanitaire, médico-social, petite enfance, recherche et innovation



1200 salariés



2200 enfants



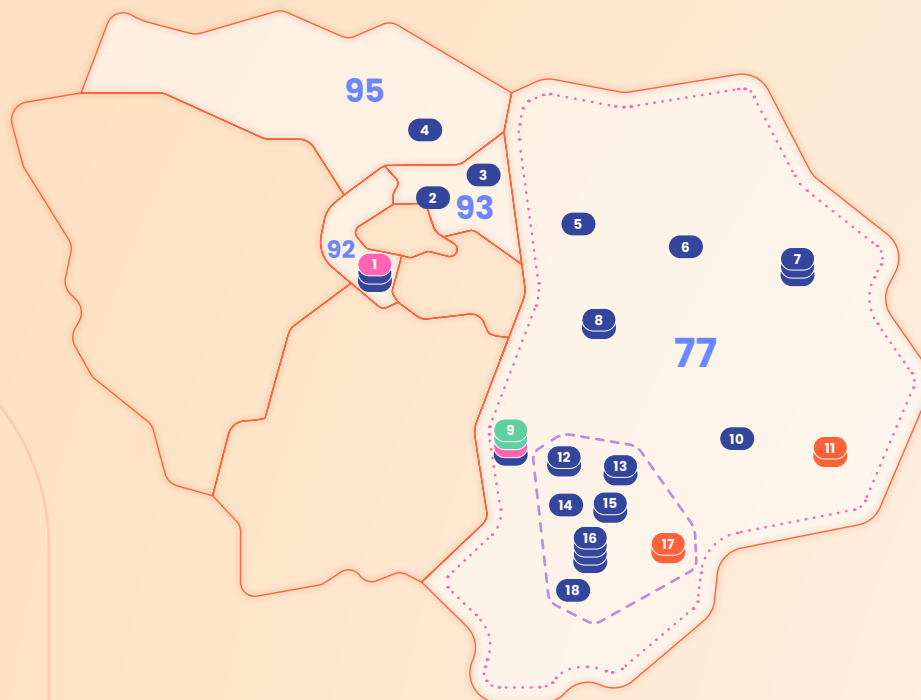
300 adultes



71M€ budget global

Implantation

- Établissement médico-social
- Établissement sanitaire
- Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
- Antenne
- Établissement P-PIT
- P-PIT :
 - territoire Melun Sénart
 - territoire Melun Val-de-Seine
 - territoire Fontainebleau
- PRH 77



92 Hauts-de-Seine

- 1 CRMTP de la Panouse-Debré** / Antony / 45 places
- 1 IME Parc Heller** / Antony / 70 places
- 1 DAM 92** / Antony / 10 places

93 Seine-Saint-Denis

- 2 CAMSP Espoir 93** / Noisy-le-Sec / 36 places
- 3 CAMSP Arc-en-Ciel** / Aulnay-sous-Bois / 100 places

95 Val-d'Oise

- 4 CAFS Ellen Poidatz** / Groussy / 38 places

77 Seine-et-Marne

- 5 SSEFS Laurent Clerc** / Noisiel / 75 places
- 6 SESSAD Passerose** / Serris / 45 places
- 7 FAC** / Coulommiers / 17 places
- IME de Villers** / Aulnoy / 58 places
- SESSAD Les Capucins** / Coulommiers / 16 places
- 8 ESAT La Pyramide** / Ozoir-La-Ferrière / 86 places
- Foyer Les Charmilles** / Ozoir-La-Ferrière / 46 places
- 9 La Halte des Petits** / Saint-Fargeau-Ponthierry / 20 places
- La Roulotte des Petits** / Saint-Fargeau-Ponthierry / 12 places
- 9 CRF Ellen Poidatz** / Saint-Fargeau-Ponthierry / 65 places
- 9 IEM Ellen Poidatz** / Saint-Fargeau-Ponthierry / 65 places
- 10 EAM-EANM L'Abri** / Nangis / 25 places
- 11 Ditep Horizon 77** / Provins (antenne) / 17 places
- CAMSP Le Petit d'Hom** / Provins (antenne)
- 12 P-PIT Melun Sénart** ♦ / site de Vert-Saint-Denis / 56 places
- P-PIT Melun Sénart** ♦ / site de Cesson / 40 places
- 13 ESAT APM** / Melun / 130 places
- 14 Accueil de Loisirs Spécialisé Toboggan** ♦ / Chailly-en-Bière / 30 places
- 15 P-PIT Melun Sénart** ♦ / site de Dammarie-lès-Lys / 92 places
- S3AS Clin d'Oeil 77** / Dammarie-lès-Lys / 50 places
- 16 CAFS La Sittelle** / Fontainebleau / 10 places
- CAMSP Le Petit d'Hom** / Fontainebleau / 80 places
- P-PIT Fontainebleau** ♦ / site de Fontainebleau / 79 places
- 17 Ditep Horizon 77** / Montereau-Fault-Yonne (antenne) / 23 places
- CAMSP Le Petit d'Hom** / Montereau-Fault-Yonne (antenne)
- 18 Ditep Horizon 77** / Bourron-Marlotte / 68 places

bureau

René BOBET
Président

Françoise GUTEL
Vice-Présidente

Eric PONSONNET
Trésorier

Marie-France CADOT
Secrétaire

**Jeanne-Charlotte
CARLIER**

René FARCY

Pascale GOMES

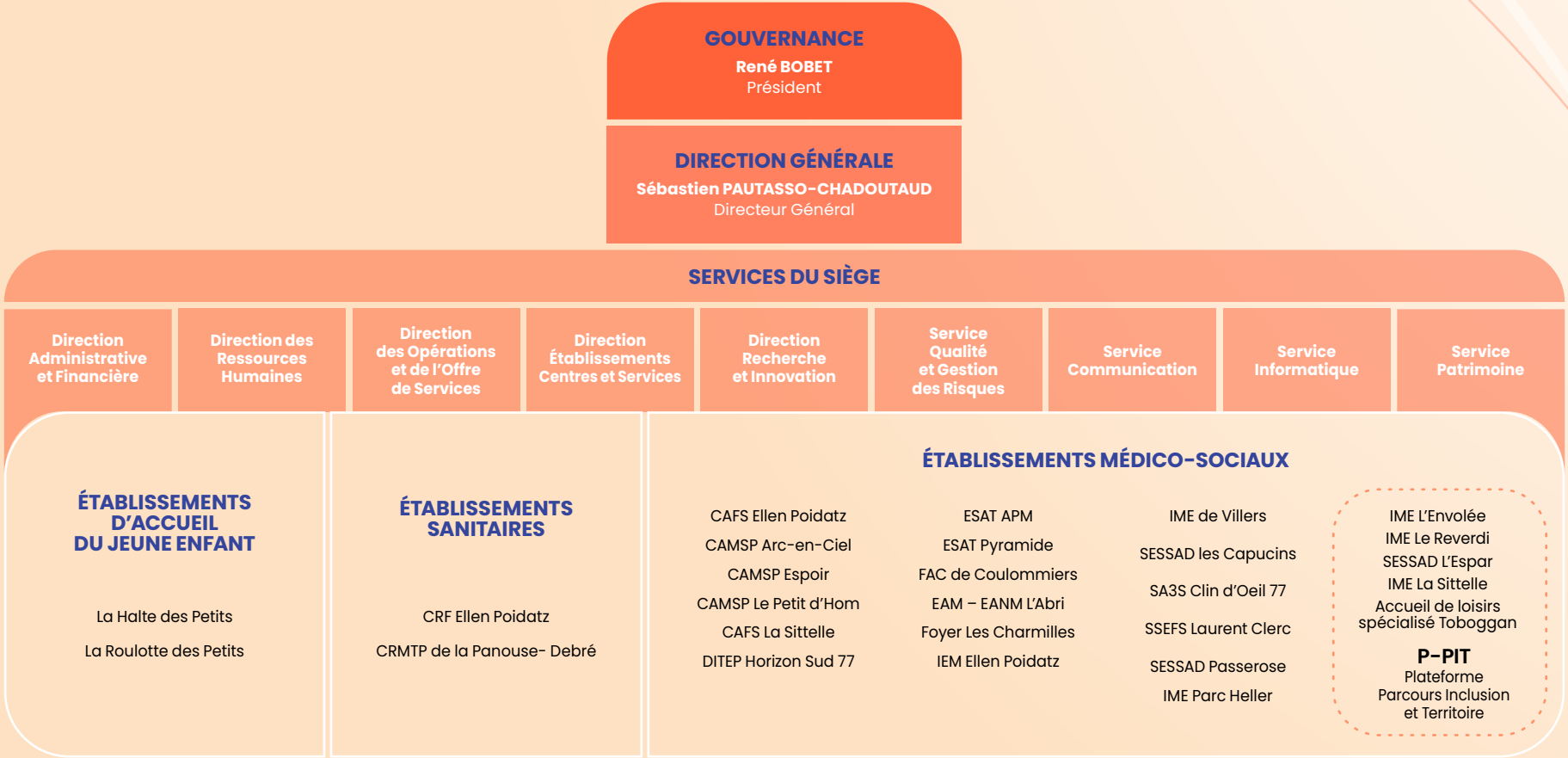
Nejib KHOURI

Brigitte MICHALON

Benoît POIDATZ

**Didier
TOURNEROCHÉ**

Pascale GILBERT





Synthèse financière

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été présentés et approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation le 30 avril 2026.

Les informations présentées correspondent à l'agrégation des comptes des établissements et services de la Fondation dont la gestion est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental ou les Mairies ainsi que les comptes des activités sous gestion libre : partie commerciale des ESAT et "vie associative" de la Fondation.

Les éléments actifs et passifs des comptes de la Fondation Ellen Poidatz au 31 décembre 2025 sont les suivants :

ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2025

Immobilisations incorporelles	51 803€
Immobilisations corporelles	26 896 814€
Immobilisations financières	387 846€
Stocks et en-cours	52 507€
Créances	5 690 261€
Valeurs mobilières de placement	2 863 814€
Disponibilités	35 281 795€
Charges constatées d'avance	256 012€
TOTAL DE L'ACTIF NET	71 480 852€

PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

Fonds propres	32 847 805€
Résultat de l'exercice	-163 218€
Subventions d'investissement	2 558 526€
Provisions réglementées	1 323 256€
Provisions pour risques et charges	346 673€
Fonds reportés et dédiés	21 638 675€
Dettes	12 921 133€
Produits constatés d'avance	8 002€
TOTAL DU PASSIF	71 480 852€

La situation financière de la Fondation Ellen Poidatz est très saine. Les comptes consolidés 2025 font apparaître un résultat déficitaire de 163 218€ qui s'explique par les déficits de deux établissements adultes.

L'équilibre financier de la Fondation est solide avec un fonds de roulement d'investissement qui s'élève à

24 054 332€ et un fonds de roulement d'exploitation de 11 095 786€. Le besoin en fonds de roulement représente un excédent à hauteur de 2 303 684€.

Par conséquent, la trésorerie progresse également et atteint un niveau confortable à hauteur de 37 453 802€.

Effectif moyen constaté :

856 personnes dont 29 apprentis.

36 personnes sont reconnues en situation de handicap (RQTH).

Les salariés sont majoritairement des femmes (80% des salariés).

L'âge moyen est de 46 ans.

L'ancienneté moyenne au sein de la Fondation est de 4 ans.

18% des salariés ont moins d'un an d'ancienneté.

11% des salariés ont plus de 20 ans d'expérience au sein de la Fondation.



Bilan social

Recrutements

159 salariés en CDI.

213 contrats de travail à durée déterminée.

Taux de rotation :

17,68% indiquant une stabilisation significative des équipes.



**Établissements, centres et services
dispositifs et plateformes**

Réalisé
(en jours)

Sanitaire hospitalisation complète	11 552
Sanitaire hospitalisation de jour	14 835
Médico-social secteur Enfants	136 300
Médico-social secteur Adultes	79 436
Petite Enfance	40 007

Retour **en images**

Retour en images



Projet institutionnel — Quand l'ESAT APM rencontre l'IEM

Francis et Virginia, travailleurs de l'ESAT APM, ont animé un moment de partage autour de la collecte des histoires destinée à la co-construction du Projet Institutionnel. En pair-aidants, ils ont ouvert un espace d'écoute et d'échange avec les jeunes et leurs familles, mettant en récit leurs propres parcours de vie. Une belle illustration des valeurs du projet institutionnel : créer du lien entre les établissements et valoriser la parole de chacun.

Inauguration de l'UEE à l'école Fercot — Saint-Fargeau-Ponthierry

Le 28 avril, l'Unité d'Enseignement Externalisée de l'IEM Ellen Poidatz a été officiellement inaugurée au sein de l'école Fercot à Saint-Fargeau-Ponthierry. L'aboutissement de longs mois de préparation, qui concrétise l'engagement de la Fondation en faveur d'une scolarisation inclusive, au cœur de la cité.



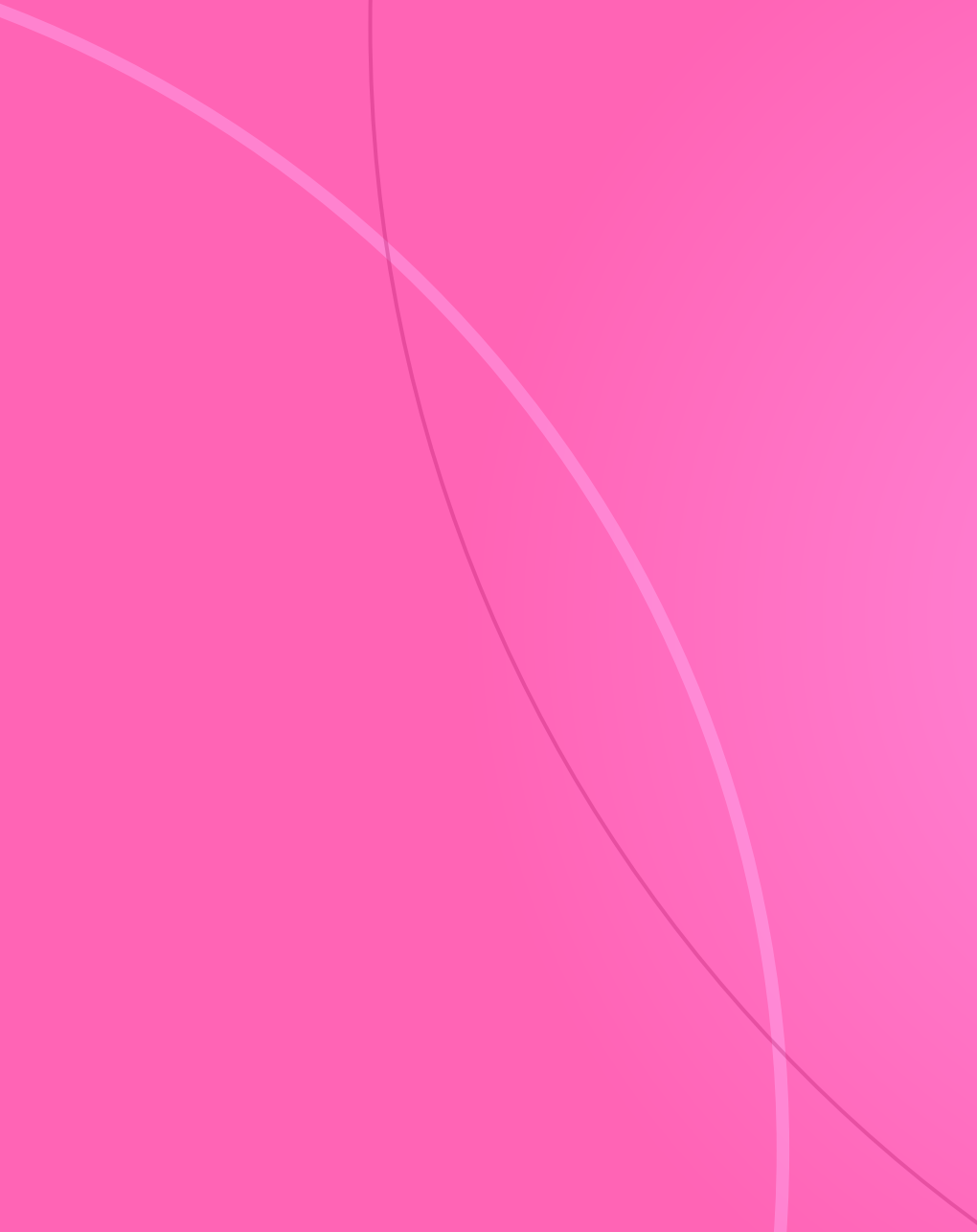
Olympiades inter-établissements 2025 — IME de Villers-SESSAD Les Capucins

Pour la 3^e année consécutive, les Olympiades ont réuni 257 participants autour du sport et de l'inclusion : 3 établissements médico-sociaux, 5 classes d'écoles primaires, 13 associations sportives et 18 disciplines adaptées. Une journée coconstruite avec les acteurs du territoire de Coulommiers, rendue possible grâce à l'engagement de l'équipe, de nombreux bénévoles, volontaires et mécènes locaux.

Pose de la première pierre — P-PIT site de Fontainebleau

En présence de Frédéric Valletoux, Député, d'Hélène Marie, Directrice de l'ARS Île-de-France, et de Julien Gondard, Maire de Fontainebleau, la Fondation a posé la première pierre de l'extension des futurs locaux de la P-PIT site de Fontainebleau. Ce chantier incarne concrètement la vision de la Plateforme Parcours Inclusion Territoire : des espaces adaptés, une organisation décloisonnée, au service de chaque parcours de vie.





Focus sur **nos Pôles**

Arrivée du 1^{er} RAC

AAP Plateforme 93 / P-PIT Nord

En 2025, le pôle enfance Nord IDF a poursuivi le développement d'une offre d'accompagnement structurée autour d'une logique de parcours, afin de répondre aux besoins d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement, de la communication ou un handicap sensoriel.

L'organisation du pôle, récemment restructurée, favorise la coordination entre dispositifs et dépasse les pratiques par établissement, en inscrivant les accompagnements dans une logique de continuité et d'adaptation aux besoins évolutifs des jeunes et de leurs familles.

Dans cette dynamique, le pôle a également répondu à un appel à projets pour la création d'une plateforme Enfance TND 93, visant à renforcer les synergies entre acteurs et à fluidifier les parcours sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Les CAMSP Espoir 93 et Arc-en-Ciel assurent le repérage et l'accompagnement précoces, le SSEFS Laurent Clerc soutient les enfants sourds dans leur communication et leur parcours scolaire, et la Plateforme P-PIT Nord (IME de Villers, SESSAD Les Capucins et Passerose) accompagne les enfants présentant des troubles du neurodéveloppement dans une logique modulable et coordonnée.

Cette structuration a été soutenue par des évolutions RH : arrivée d'une nouvelle direction, création d'un poste de responsable administratif et comptable, et renforcement des dispositifs liés à l'EMASCO, permettant d'améliorer la coordination et le suivi administratif. L'intervention coordonnée d'équipes pluridisciplinaires dans les lieux de vie favorise l'inclusion et la participation sociale, tandis que les partenariats avec les écoles, les acteurs de santé et les structures médico-sociales sécurisent les parcours et renforcent l'ancrage territorial.

Les perspectives portent sur le **renforcement de la plateforme, le développement de réponses modulables et la mise en œuvre de projets structurants**, tels que la relocalisation du CAMSP Arc-en-Ciel, la reprise de l'UEMA/UEEA et le projet PRH 95.



FONDATION
Poidatz
enfance nord
île-de-france

Évaluation externe P-PIT et conformité

P-PIT : une opérationnalité de la transformation

Le pôle Enfance Sud Est IDF a connu plusieurs événements marquants cette année. Les plus mobilisateurs ont été l'évaluation externe de PPIT, du 18 au 21 novembre 2025, et la visite de conformité du 8 décembre 2025.

Ces deux moments ont représenté un point d'aboutissement pour la transformation engagée depuis plusieurs années et l'ensemble des acteurs s'est fortement impliqué pour que le travail collectif soit reconnu par les autorités.

Ce processus a permis d'approfondir la formalisation des pratiques. Comme cette transformation introduit des modalités inédites, il a été nécessaire d'adapter les outils habituels des établissements et services à cette nouvelle plateforme. Cette évolution s'est construite dans un esprit d'innovation, de co-construction et d'intelligence collective.

Toutefois, les délais contraints n'ont pas toujours permis de partager la démarche aussi largement que souhaité. Les prochains mois offriront l'occasion d'élargir la concertation autour du projet d'établissement et de l'organisation, en associant pleinement le collectif. Cela permettra de **poursuivre la transformation de l'offre PPIT** et d'accompagner plus efficacement les structures moins avancées dans la démarche.



FONDATION
Poidatz
enfance sud-est
île-de-france

AAP FIR – Projet évolution en dispositif Parc Heller et DAM92

Certification CRMTP / CRF



FONDATION
Poidatz
enfance sud
île-de-france

Le Pôle, constitué en janvier 2025, faisait face à trois grands défis : développer son activité, poursuivre l'intégration de l'IME Parc Heller et réussir les évaluations et certifications de ses établissements. Les trois objectifs ont été atteints !

À périmètre constant, l'activité a augmenté de 9% sur le Pôle dont 18% pour l'hospitalisation complète du CRF Ellen Poidatz, une croissance vitale pour l'équilibre financier du groupement hospitalier. L'activité du DAM 92 a continué sa montée en charge et de nouvelles modalités d'accompagnement sont désormais proposées comme BB'Mouv au CRMTP de la Panouse-Debré ou l'ouverture d'une unité d'enseignement pour les enfants polyhandicapés de l'IM Ellen Poidatz à l'école primaire du village.

L'IME Parc Heller a structuré l'accompagnement des enfants par groupe d'âge et de projets et d'importants travaux ont été réalisés en cohérence avec cette organisation pour la plus grande satisfaction des enfants, des parents et des collaborateurs.

Enfin, les évaluations externes ont été couronnées de succès pour le CRF, le CRMTP et l'IM, les évaluateurs soulignant à chaque fois la **qualité et la sécurité de l'accompagnement des enfants.**

DHIS et DTE : deux dispositifs et des transversalités déjà à l'œuvre

En 2025, la Fondation a engagé une transformation structurante de son offre adulte en amorçant le passage vers une logique de dispositifs.

Deux directions se sont ainsi constituées : le Dispositif Travail et Emploi et le Dispositif Habitat et Inclusion sociale (DHIS), chacune appuyée par des directions adjointes. Dans une dynamique de diversification de l'offre, le dispositif Travail et Emploi a répondu avec succès à l'appel à projets FATESAT, permettant la création de nouveaux ateliers sur l'ensemble de ses territoires d'intervention. De son côté, le DHIS a poursuivi son développement (accueil de jour), projet partenarial pour l'accès à un "parcours logement" de droit commun tout en opérant une évolution majeure de son organisation : le passage d'une direction par établissement à une direction multi-sites et transversale.

L'arrivée de la direction du dispositif a permis de structurer un organigramme favorisant à la fois le pilotage des sites et les transversalités (comptabilité, assistants des ressources humaines, référents parcours, coordination de services, chefs de service multi-sites). La mise en place d'un CODIR du Pôle adulte en septembre 2025 a renforcé ces dynamiques, préfigurant la future Direction de Pôle adulte et soutenant plusieurs projets transversaux tels que l'expérimentation d'un service technique mutualisé, l'élaboration d'un plan de formation mutualisé et un projet de Dispositif Habitat et Emploi, en partenariat avec Vivre et Travailler Autrement (VETA) et co-porté avec l'ASSAD'RM, association du territoire qui gère un SAMSAH.

Ces dernières dynamiques démontrent également l'intention de la Fondation à **renforcer le maillage partenarial** afin de repenser ces offres dans une logique territoriale favorisant les parcours.



FONDATION
Poidatz
adultes

Le déploiement des Pôles de la Fondation : **bilan à 1 an**

En 2024, la Fondation a validé une orientation stratégique majeure visant à structurer son organisation autour de pôles territoriaux afin d'accompagner la transformation de son offre de services.

L'année 2025 a marqué le passage à une phase opérationnelle avec le déploiement effectif de cette organisation et le recrutement de trois directeurs de pôle, placés sous la responsabilité du Directeur des opérations et de l'offre de services, promu depuis Directeur général adjoint. À la fin de l'année, les pôles Sud Île-de-France, Sud-Est Île-de-France et Nord Île-de-France **disposent ainsi d'une direction dédiée**, chargée d'animer le collectif des directeurs, de soutenir la fonction de direction, de superviser et d'accompagner les dynamiques de transformation.

Cette structuration vise à renforcer la capacité de la Fondation à concilier structuration et agilité. Elle vise à piloter des offres multimodales, à dépasser la logique d'ESMS et à favoriser les transversalités au service des parcours et des fonctions supports. Plusieurs expérimentations ont été engagées : fonctions administratives et comptables mutualisées pour les pôles Sud et Nord, services techniques partagés pour le pôle Adulte et le pôle Sud-Est, **ainsi qu'une fonction de responsable qualité de pôle testée avec succès dans ce dernier.**

Le pôle Adulte a, pour sa part, **priorisé la structuration de son offre** en deux dispositifs afin de soutenir le développement et l'optimisation de son organisation. Ces déploiements différenciés permettent d'expérimenter, formaliser et transférer progressivement les pratiques les plus pertinentes à l'ensemble des pôles tout en conservant certaines spécificités territoriales lorsqu'elles se justifient. Le recrutement d'un directeur de pôle Adulte interviendra en 2026.



Succès à l'Appel à Projets ARS FMIS

Équipements innovants pour la rééducation du membre supérieur



Dispositif de rééducation REAtouch / DR : Dessintey

En 2025, la Fondation Ellen Poidatz a été distinguée dans le cadre de l'Appel à Projets de l'ARS Île-de-France "Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé" – FMIS. Porté par la Direction Recherche & Innovation, ce projet illustre la capacité de la Fondation à structurer des réponses ambitieuses, fondées sur l'expertise scientifique et les besoins du terrain.

La subvention obtenue, d'un montant de 188 256 €, permettra d'équiper le Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) et l'IEM Ellen Poidatz avec quatre dispositifs de rééducation du membre supérieur de la marque Dessintey : 1 REAtouch, 2 REAtouch LITE et 1 STIIMP. Ces équipements sont conçus pour renforcer l'engagement moteur, optimiser la répétition fonctionnelle et proposer des parcours de rééducation plus intensifs et plus personnalisés.

Pour les rééducateurs, ces outils offriront de nouvelles possibilités d'évaluation, de personnalisation et de suivi, tout en enrichissant les situations thérapeutiques disponibles. Ils contribueront à renforcer la dynamique d'innovation au service de la rééducation fonctionnelle.

Ensemble, ces investissements représentent une **avancée significative pour améliorer l'efficacité des prises en charge** et accompagner les patients vers une autonomie retrouvée.

20 ans

20 ans

UNAM

20 ans d'expertise au service de l'innovation pour les jeunes patients

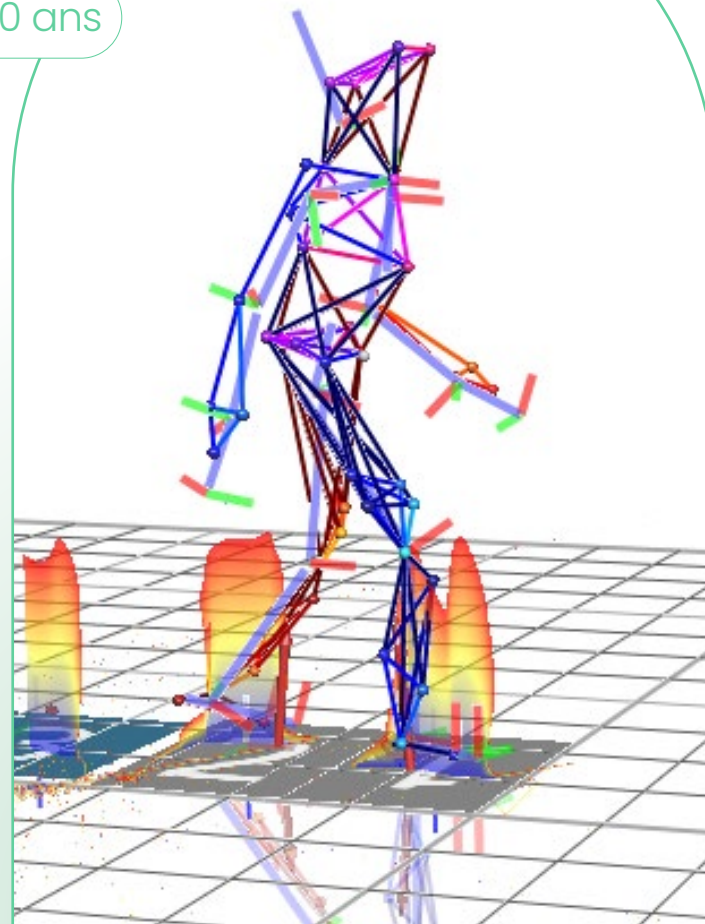
En 2025, l'Unité d'Analyse du Mouvement (UNAM) du CRF Ellen Poidatz a célébré vingt ans d'expertise au service des enfants et adolescents. Deux décennies d'engagement, d'innovation et de précision scientifique ont fait de cette unité une composante incontournable des parcours de soins.

Cette année encore, l'UNAM a franchi un nouveau cap en modernisant en profondeur ses pratiques : nouveaux protocoles, algorithmes de traitement de données plus puissants et rapport clinique entièrement repensé.

Ces avancées permettent d'explorer le mouvement humain avec une finesse inédite, qu'il s'agisse de la marche, des fonctions du membre supérieur ou des mobilités du rachis. Dans des pathologies complexes comme la paralysie cérébrale ou les atteintes neurologiques et orthopédiques pédiatriques, nos modèles biomécaniques et nos approches par machine learning offrent aujourd'hui une aide décisive pour affiner les diagnostics, orienter les choix thérapeutiques et mesurer précisément les effets des traitements médicaux, rééducatifs et chirurgicaux.

Cette dynamique d'innovation s'appuie sur des **collaborations étroites avec l'Hôpital Necker, l'Hôpital Trousseau et l'ensemble de nos partenaires**, pour un bénéfice direct, concret et durable pour les jeunes patients.

20 ans



Focus sur **la Fondation**

Focus sur la Fondation

Comité Projets Institutionnel et Stratégiques – Boîtes à histoires

Lancement du Projet institutionnel

2026



En 2025, la Fondation Ellen Poidatz a engagé la première étape d'élaboration de son futur projet institutionnel 2026-2030, dans une logique pleinement cohérente avec les principes d'autodétermination et son ambition de construire l'avenir avec et pour les personnes concernées.

En mai 2025, le Comité Projets Institutionnel et Stratégiques a été constitué. Réunissant des représentants des personnes soignées et accompagnées, des familles, des professionnels des 4 pôles de la Fondation, ce comité a pour mission de coordonner et de valider les étapes de la démarche.

La seconde phase a consisté au lancement des "Boîtes à histoires", un dispositif visant à recueillir les récits de vie et d'expérience des personnes soignées et accompagnées, des familles, des professionnels et des partenaires. Près de 460 témoignages ont ainsi été collectés, permettant de partir de l'expérience individuelle — ce qui compte pour chacun, les difficultés rencontrées au quotidien et les aspirations profondes. De cette matière vivante émerge progressivement le "commun", c'est-à-dire ce qui est important pour tous.

En 2026, nos collectifs pourront ainsi **proposer, fabriquer collectivement** les leviers pour répondre à ce qui est important pour tous à partir de kits de co-construction et de rencontres territoriales. Ces leviers constitueront la matière pour le Comité Projets Institutionnel et Stratégiques afin de proposer au Conseil d'administration **les axes, orientations, objectifs et actions** de la Fondation pour les prochaines années.



2030



Éval'MS



Lancement de la dynamique Eval'MS pour structurer une culture commune de l'évaluation du fonctionnement des personnes accompagnées

En 2025, la Direction Recherche & Innovation a engagé une dynamique structurante avec le lancement du projet Eval'MS, destiné à harmoniser et renforcer la qualité de l'évaluation du fonctionnement des personnes accompagnées. Porté par une ambition scientifique et institutionnelle forte, ce projet vise à doter les établissements d'un langage commun, d'outils partagés et de pratiques évaluatives plus robustes.

Cette année fondatrice a permis de poser un cadre conceptuel et méthodologique solide, nourri par une revue de littérature, l'analyse des pratiques existantes et un important travail de structuration réalisé avec les directions lors de la réunion mensuelle de juillet regroupant l'ensemble des directeurs. Cette co-construction a permis d'ancrer la démarche dans la réalité du terrain et de préparer les conditions d'une mobilisation durable.

L'année 2025 a également été marquée par l'élaboration et le pré-test du questionnaire Eval'MS, première étape d'objectivation des pratiques professionnelles. Grâce aux retours des équipes et des directeurs, une version consolidée a pu être finalisée.

Enfin, une stratégie de déploiement ambitieuse, incluant le réseau des porteurs de projet et une communication dédiée, prépare **une année 2026 centrée sur l'expérimentation et l'innovation collaborative.**

Recherche

Diffuser nos avancées pour transformer les pratiques : cinq années de publications au service du soin

Au cours des cinq dernières années, la Fondation Ellen Poidatz a renforcé sa dynamique de recherche et d'innovation en publiant 15 articles dans des revues internationales à comité de lecture et en présentant ses travaux à 46 occasions lors de congrès scientifiques. Réalisées au plus près du terrain, ces productions résultent de projets destinés à répondre aux enjeux concrets rencontrés par les enfants, leurs familles et nos équipes.

Qu'il s'agisse d'améliorer la compréhension de la marche des enfants paralysés cérébraux, de fiabiliser l'analyse biomécanique, d'optimiser les protocoles de rééducation ou d'évaluer de nouvelles technologies immersives, chaque publication témoigne d'un engagement constant : produire des connaissances utiles, rigoureuses et partageables.

Publier, c'est aussi garantir la transparence de nos méthodes, favoriser l'appropriation des innovations par la communauté clinique, permettre la comparaison internationale et contribuer à l'élévation des standards de prise en charge. C'est enfin renforcer l'attractivité de nos équipes et consolider nos partenariats académiques.

En diffusant largement les résultats issus de nos projets — de l'analyse électromyographique au développement d'outils de réalité augmentée — nous portons une recherche ancrée dans le réel et tournée vers un objectif : **améliorer durablement la qualité de vie des personnes concernées..**





La renégociation du CPOM 2026–2030

La renégociation du CPOM 2026–2030 a fait l'objet d'une démarche structurée et participative associant étroitement les directions des établissements, centres, services, dispositifs et plateformes de la Fondation. Une première phase de travail a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des directeurs des ECSDP.

Chacun a ainsi pu présenter les enjeux propres à son offre de services, en identifiant les points forts, les axes de progrès ainsi que les perspectives d'évolution nécessaires pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et des territoires.

Sur cette base, la Direction Générale a élaboré et présenté aux autorités de tarification un ensemble cohérent d'objectifs, d'actions et de moyens, alignés avec les orientations régionales et départementales, afin de renforcer la qualité des accompagnements et d'accroître notre capacité de transformation.

Cette négociation a permis d'ouvrir des perspectives de développement et de transformation de l'offre, notamment dans les secteurs de l'enfance et de l'accompagnement des adultes. Elle s'inscrit dans un contexte de **progression significative de notre dotation globale de financement, en hausse de 30 % depuis 2020**, tout en sanctuarisant des frais de siège, garantissant la capacité du siège à soutenir, accompagner et superviser l'ensemble des structures de la Fondation dans leurs missions.

Éthique et Recherche Clinique



Une dynamique structurée et exigeante

En 2025, la Fondation a poursuivi avec détermination le renforcement de sa culture éthique et réglementaire en matière de recherche clinique. Les grands principes notamment définis dans la Loi Jardé rappellent que toute étude impliquant la personne humaine doit garantir **consentement éclairé, respect des droits et protection des données.**

Cette exigence s'est traduite concrètement par l'accompagnement méthodologique de la Direction Recherche & Innovation, porteuse institutionnelle des projets soumis aux comités de protection des personnes. L'année a ainsi été marquée par l'obtention d'avis favorables pour plusieurs recherches majeures : RePlay et Habil'Hand+ et par la poursuite des recherches ARROW CP et DynaCP. Chaque protocole illustre notre capacité collective à structurer des protocoles robustes, sécurisés et scientifiquement pertinents.

Au-delà de ces projets, la Fondation renforce son dispositif interne : **traçabilité des données, conformité CNIL/RGPD, vigilance autour des mémoires et soutien accru aux équipes.** Cette organisation garantit un cadre éthique solide, condition indispensable pour développer des connaissances de qualité avec et au service des personnes soignées et accompagnées.





Dialogue social

Favoriser le bien vieillir au travail

Le 15 janvier 2026, la Fondation a signé avec les organisations syndicales un accord dédié aux salariés seniors. Cette signature traduit la volonté de la Fondation d'anticiper les évolutions de la pyramide des âges et d'assumer pleinement sa responsabilité d'employeur face à l'allongement des carrières.

Dans un secteur où les métiers sont exigeants, favoriser le bien vieillir au travail constitue un enjeu essentiel, à la fois social et organisationnel.

L'accord prévoit plusieurs actions visant à prévenir l'usure professionnelle, adapter les conditions de travail lorsque cela est nécessaire, valoriser l'expérience des professionnels et encourager la transmission des savoirs.

Au-delà des mesures concrètes qu'il prévoit, cet accord reflète une conviction forte : la qualité de l'accompagnement des personnes que nous accompagnons et soignons repose aussi sur l'attention portée aux professionnels qui s'engagent chaque jour à leurs côtés.

Par cette démarche, **la Fondation réaffirme son engagement en faveur de parcours professionnels durables** et d'un environnement de travail attentif à chacun.

Qualité de vie au travail

Des semaines thématiques au service du bien-être des professionnels

En 2025, la Direction des ressources humaines a organisé deux semaines thématiques destinées aux professionnels de la Fondation, autour d'enjeux majeurs de qualité de vie au travail.

La première semaine a été consacrée à la santé et à la sécurité au travail, avec un focus particulier sur la santé mentale. Des formations, des temps d'information et des échanges ont permis de sensibiliser les équipes à ces sujets essentiels. Un challenge de pas a également été proposé, invitant les professionnels à se mobiliser collectivement autour de l'activité physique, dans un esprit à la fois convivial et fédérateur.

Une seconde semaine a porté sur la parentalité, avec un accent mis sur la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Ateliers, ressources et temps d'échanges ont permis d'aborder ces questions qui concernent de nombreux professionnels.

Ces semaines ont aussi été l'occasion de proposer des défis et des activités ludiques, favorisant les rencontres, le partage d'expériences et la dynamique collective au sein des équipes.

Ces initiatives témoignent de l'attention portée par la Fondation à la **qualité de vie au travail et à l'équilibre des professionnels**. Elles s'inscrivent dans une dynamique qui continuera à se développer dans les années à venir, afin de soutenir l'engagement des équipes et d'accompagner les évolutions de nos organisations et de nos métiers.



Identité visuelle

Implication des personnes & CoCom, déclinaison

En 2025, la Fondation a conduit un travail majeur de refonte de son identité visuelle, marquant une nouvelle étape dans sa dynamique de transformation. Cette démarche, pensée comme un véritable levier stratégique, visait à doter la Fondation d'un univers graphique plus moderne, lisible et en cohérence avec l'évolution de son offre.

Elle s'est appuyée sur une méthodologie participative, associant à la fois des personnes accompagnées et soignées, des professionnels et les instances de pilotage, afin de garantir une identité fidèle aux valeurs de la Fondation et accessible à tous.

Les consultations menées ont mis en évidence les limites d'une charte graphique en place depuis plus de trente ans, dont les usages et les déclinaisons atteignaient leurs limites, et qui ne reflétait plus suffisamment la modernité ni la dynamique de transformation engagée.

Cette nouvelle identité, déclinée sur l'ensemble des supports institutionnels, affirme la volonté de la Fondation **d'inscrire son action dans la modernité** tout en renforçant la **cohérence de son image au service des personnes concernées**.



Perspectives

Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)



Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) est un programme psycho-éducatif à données probantes visant à renforcer simultanément les compétences parentales et les compétences psychosociales des enfants afin d'améliorer les relations intrafamiliales et prévenir l'apparition de troubles comportementaux, sociaux ou psychiques.

Structuré autour de temps d'apprentissage et d'expérimentation parents-enfants, il s'inscrit dans les politiques publiques de promotion de la santé et de développement des compétences psychosociales, en mobilisant un partenariat territorial large et en favorisant le transfert de compétences vers les professionnels du droit commun. Les évaluations menées en France montrent notamment une amélioration du bien-être des enfants, du climat familial et de la santé mentale des parents.

Dans ce cadre, la mission de développeur territorial confiée à la Fondation par l'ARS 77 est devenue pleinement opérationnelle en 2025. Le chargé de mission s'est formé au rôle de développeur local afin d'accompagner les partenaires et de préparer l'implantation de six programmes sur le territoire. À fin 2025, deux conventions ont été conclues avec des partenaires devenus pilotes de projets, fédérant d'autres acteurs à l'échelle intercommunale. En 2026, les quatre autres antennes seront déployées.

En 2026, nous préparerons également une proposition auprès de l'ARS 77, pour une extension incluant une expérimentation ciblée sur les 0-3 ans, afin de **renforcer notre stratégie de prévention** — notamment en lien avec le déploiement des programmes des 1000 premiers jours — et de **diffusion de nos expertises auprès des acteurs du droit commun** dans une logique territoriale, inclusive et de responsabilité populationnelle.

Conclusion

Les choix structurants de la Fondation sur les dernières années et sa volonté affirmée de transformation se sont traduits sur 2025 par la poursuite de la mise en mouvement collective et la concrétisation de ces orientations dans ses organisations, ses pratiques et ses offres. Les dynamiques engagées ont gagné en maturité : l'organisation en pôles territoriaux s'est déployée, les logiques de parcours et de dispositifs se sont renforcées, et les transversalités se sont progressivement installées au service des personnes accompagnées et soignées.

Cette progression repose sur un engagement fort des professionnels, sur la participation active des personnes concernées et de leurs familles, et sur un dialogue constant avec nos partenaires institutionnels et territoriaux. Elle illustre la capacité de la Fondation à conjuguer fidélité à ses valeurs, exigence de qualité et adaptation aux évolutions et contraintes de son environnement.

L'année 2025 a été une étape décisive avec le lancement du futur projet institutionnel, fondé sur l'écoute des expériences vécues et la recherche de ce qui fait sens collectivement. Cette démarche participative ouvre une nouvelle manière de penser notre avenir, en partant des personnes et des réalités de terrain pour construire un cadre stratégique partagé.

L'année 2026 s'ouvre désormais comme une phase de consolidation et de projection. Elle sera consacrée à la finalisation du projet institutionnel, à l'approfondissement de la structuration en pôles, au renforcement des fonctions de pilotage et à la poursuite de la transformation de l'offre, en cohérence avec les besoins des territoires et les orientations des politiques publiques. C'est dans cette dynamique de **continuité, de progrès et de responsabilité collective** que la Fondation poursuivra son engagement au service des parcours de vie et de la dignité des personnes.





FONDATION
ELLEN
Poidatz

www.fondationpoidatz.com

communication@fondationpoidatz.com



Fondation Ellen Poidatz – Direction de la Communication

Comité éditorial : René Bobet, Sébastien Pautasso-Chaudoutaud,
l'équipe du Comité de direction générale.

Conception graphique : nikomotion.com

Siège social • 1 route de la Glandée • 77930 Chailly-en-Bière

01 64 14 27 10